

## Compte rendu

**Ousmane Moussa DIAGANA. *Dictionnaire soninké-français (Mauritanie)*. Paris, Karthala, 2011, 262 p.**

Les Éditions Karthala viennent de faire paraître, de façon posthume, le dictionnaire soninké-français d'Ousmane Moussa Diagana, dans la collection « Dictionnaires et Langues » dirigée par Henry Tourneux.

L'auteur, Ousmane Moussa Diagana, né en 1951 à Kaédi (Mauritanie), devait mourir brutalement à Nouakchott le 9 août 2001. Après des études supérieures de Lettres modernes au Maroc, il s'était inscrit à l'Université Paris V pour des études de linguistique qui le conduisirent jusqu'au doctorat d'État en 1984. Il devint ensuite, et jusqu'à son décès, professeur de linguistique à l'Université de Nouakchott.

Il fut à la fois linguiste et poète, et il faut notamment citer parmi ses ouvrages : *Chants traditionnels du pays soninké* (Paris, L'Harmattan, 1990) ; *La Langue soninkée, morphosyntaxe et sens* (Paris, L'Harmattan, 1995), version remaniée de sa thèse d'État ; *Cherguiya, Odes lyriques à une femme du Sahel* (Limoges, Le Bruit des autres, 1999), recueil de poésies en langue française.

O. M. Diagana avait accompli un travail remarquable pour le développement de sa langue maternelle et il reste particulièrement regretté dans la communauté soninké de Mauritanie. Il existe du reste un groupe Facebook dédié à sa mémoire intitulé « N'oublions pas Ousmane Moussa Diagana Dembo », qui comprenait 345 membres en septembre 2012.

Le *Dictionnaire soninké-français* de O. M. Diagana était resté à l'état manuscrit et n'était point achevé au moment du décès de son auteur. Néanmoins, un comité se constitua à Nouakchott pour permettre l'édition de cette œuvre, qui vient d'être publiée par les Éditions Karthala.

Ce dictionnaire vient continuer une série déjà longue de publications comprenant les titres suivants :

— Abdoulaye BATHILY et Claude MEILLASSOUX. *Lexique soninké (sarakolé)-français*. Dakar : Clad, 1975.

— Gérard GALTIER, Zeïdi DRAMÉ et Oudiary Makan DANTIOKO. *Lexique soninké-français*. Bamako : DNAFLA, 1979.

— Brad et Susan SMELTZER, *Lexique soninké-français (suivi d'un index français-soninké)*. Bamako : Société internationale de linguistique (SIL), 1997.

— Brad et Susan SMELTZER, *Lexique soninké-français-anglais (suivi de deux index, français-soninké et anglais-soninké)*. Bamako : Société internationale de linguistique (SIL), 2001.

— Oudiary Makan DANTIOKO, *Dictionnaire soninké-français*. Bamako : Éditions Jamana, 2003.

— Mody BATHILY, *Dictionnaire soninké-français et français-soninké*. Rouen : Librairie Dades, 2008.

Or, la parution du dictionnaire de O.M. Diagana vient fournir de très nombreux termes qui n'étaient jamais apparus dans les travaux précédents. D'abord, de très nombreux mots courants (exemple : *bájí*, 'calomnier'). De même, des mots du registre familier. Exemple : *kòccé* 'caillou', 'pièce de monnaie'. Et, surtout, un vaste ensemble de mots faisant référence aux champs lexicaux de la religion, et des croyances et coutumes traditionnelles. Exemples : *jóndókáwándí*, 'enseigner la parole de Dieu' ; *jágè*, 'avoir un enfant ayant les traits d'un être dont la mère (enceinte) avait eu peur' ; *kònkòtó*, 'couvre-chef des anciens rois'.

Parmi ces termes, notons le mot *wàncó*, défini comme 'souillure originelle contenue dans le prépuce ou le clitoris, que la circoncision fait disparaître'. Cela est intéressant, car le même concept apparaît en bambara sous la forme *wanso* ou *wanzo*. Notons aussi le terme *nuñate*, défini comme 'intercesseur entre les génies, les esprits et les hommes'. Il s'agit probablement ici du même personnage que *Nun-Fa-Yiri* que l'on trouve dans la mythologie bambara. Notons encore le nom *mùnó* 'génie de l'eau' ou *fàngumé* 'maître du fleuve' qui fait penser à la divinité du Niger, *Faaro*.

De nombreux exemples de phrases viennent préciser l'utilisation des termes présentés. Associées aux racines de base, sont citées les formes dérivées (le système de dérivation par suffixes étant particulièrement riche en soninké). Ces dérivés sont parfois traduits, mais pas toujours : cela n'est point gênant, car la signification est évidente si l'on connaît le sens des suffixes de dérivation (très stable en soninké). Pour la plupart des mots, les tons sont notés, ce qui est tout à fait nouveau dans les dictionnaires de soninké. Cette notation des tons sera vraiment très précieuse pour tous les chercheurs.

En ce qui concerne les pluriels, les morphèmes utilisés sont généralement *u*, *o* et *nu*, ce qui correspond à la fois au soninké de Kaédi et à l'usage du « soninké standard écrit » que l'on voit apparaître dans différentes publications. Il y a néanmoins quelques rares occurrences de pluriels en *ni* (exemple : *caaku* / *caakuni* 'sac'). Le système de transcription est celui commun à la Mauritanie et au Sénégal, dans lequel le *N* palatal est transcrit *ñ* et le *N* vélaire *ŋ*.

Ce dictionnaire souffre néanmoins de ce qu'il était un travail inachevé resté à l'état de manuscrit. Comme le dit l'introduction, « nul doute que [l'auteur] aurait apporté des modifications et de nombreux compléments ». L'on relève ainsi un certain nombre de problèmes : des mots identiques orthographiés différemment ; des termes sans doute peu lisibles sur le manuscrit qui ont été mal recopiés lors de la saisie informatique. Par exemple, on trouve *fànné* à la place de *fànné* 'fleuve' à la page 30.

Dans certains cas, il n'y a pas vraiment erreur, mais plutôt préférence individuelle, et l'on peut se poser la question de ce que O.M. Diagana aurait choisi d'écrire dans une édition définitive qu'il aurait établi lui-même. C'est le cas notamment de l'alternance dialectale [h] / [f]. Dans ce que l'on peut appeler le « soninké standard », la lettre *f* est utilisée (exemple : *fàré* 'âne') ; mais dans le parler de Kaédi, ce *f* se réalise [h] (*hàré*). Or, dans les entrées du dictionnaire, les mots concernés apparaissent dans la rubrique « F » (en position initiale), tandis que dans les exemples ils apparaissent aussi bien avec la lettre *f* qu'avec la lettre *h* (exemple : *fiuré* 'pirogue, bateau' – dans l'entrée de la page 61 ; *huure* dans l'exemple de la page 222). Soit, O. M. Diagana aurait choisi d'unifier l'ensemble (en utilisant la forme standard *f*) ; soit, il aurait préféré conserver dans son ouvrage la diversité du soninké parlé en notant tantôt *f*, tantôt *h*.

Des cas similaires apparaissent avec les autres alternances. Par exemple, pour le terme « point de côté », on trouve *fònsòppé* à la page 57 et *fòncòppé* à la page 58. Là aussi, on ne sait pas si O. M. Diagana aurait eu l'intention de tout harmoniser lors de l'édition finale ou s'il aurait préféré laisser des formes dialectales différentes. Pour le terme 'porte', on trouve *fòllàqè* à la page 57 (correspondant à la réalisation phonétique du « soninké standard »), tandis que l'on trouve *hón-ràqè* à la page 64 (correspondant à un niveau phonologique sous-jacent du soninké de Kaédi). Il est évident que pour ce dernier cas (et tous les cas analogues), O. M. Diagana aurait fait un choix global dans son texte définitif, en se basant soit sur la réalisation phonétique, soit sur une forme sous-jacente. Néanmoins, ces différences de transcription ne sont nullement dérangeantes lorsque l'on connaît un tant soit peu les règles de transformation phonologique du soninké.

Par ailleurs, l'on constate que le seul terme qui apparaît dans la rubrique « H » est *hàri* (mot signifiant Dieu, utilisé exclusivement dans des salutations et bénédictions). Or, il existe un certain nombre de termes soninké possédant toujours [h], sans possibilité d'alternance dialectale avec [f] ; mais ils ne figurent pas sur le dictionnaire. Ce sont généralement des emprunts à l'arabe (exemples : *hoore*, noble, homme libre ; *hiiji*, faire le pèlerinage à La Mecque). Il est probable que, lors d'une des étapes du processus de publication du dictionnaire, l'on ait cru que la rubrique

*Compte rendu*

« F » était suffisante pour couvrir l'ensemble des termes concernés, et que l'on ait omis de reproduire les mots commençant toujours par « h ».

En conclusion, l'on doit saluer la parution de cet ouvrage, œuvre d'un des principaux fondateurs de la linguistique soninké. Malgré ses imperfections inévitables, dues à ce qu'il s'agit d'un manuscrit inachevé publié après la mort d'Ousmane Moussa Diagana, ce dictionnaire au très riche contenu lexical est désormais un instrument indispensable pour tous ceux qui veulent approfondir non seulement la langue des Soninkés, mais aussi leur histoire et leur culture.

*Gérard Galtier*